

Réunion d'information et d'échanges du jeudi 11 mai 2017 entre les associations et l'Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay

REDACTEUR

Dominique Boré/Constantin Nicolai

DESTINATAIRES

Associations

DIFFUSION

Associations/EPA Paris-Saclay

OBJET

Réunion d'information et d'échanges

entre les Associations et l'Etablissement public Paris-Saclay

PARTICIPANTS

Associations

Martine Aptel-Brunet, Collectif Moulon 2020

Zarouhie Beduoglu, ASEOR

Stéphanie Bury-Mone, Millepattes

Patrick Cabon, ADPP

Jean-Marc Calloud, Vivre à Bures

Lionel Champetier, UASPS/ASEOR

Claude Chevreau, ADEVE

Jacques De Givry, AGVP

Jean-Marie Decore, Adevy

Guy Destenave, EPAC

Jean-Luc Detavernier, ADHAVE

Daniel Droniou ; Mémoire de Lozère

Claude Ducarouge, SAVE

Patrick Duruet, ADEVE/AVB

Danielle Farret, VYF

Arlette Fastré, APACH

Bernadette Fontanella, ABON

Sophie Geraads, ADEVY

Patrick Menon, Yvelines Environnement

Marie-Claire Méry, GRAAL

Jean-Marc Weulersse, MDB

Etablissement public Paris-Saclay

Dominique Boré, directrice de la communication et des relations institutionnelles, Pénélope Hureaux,

Chef de projets à la Direction de l'Aménagement, Benoit Lebeau, directeur adjoint à

l'aménagement, Antoine Prenant, Directeur de projets et coordonnateur 78 à la Direction de

l'Aménagement - Secteur Yvelines Stéphane Sarkissian, Directeur du Développement

Durable à la Direction Stratégie et Innovation, Philippe Van de Maele, Directeur général



Garant de la concertation

Lucien Chabason

Lucien Chabason, garant des concertations réglementaires des zones d'aménagement concerté de l'opération d'intérêt national Paris-Saclay, demande s'il y a des remarques concernant le compte-rendu de la réunion du jeudi 2 février 2017.

Aucune remarque sur le compte rendu de la précédente réunion.

Avant de passer la parole à Philippe van de Maele, directeur général de l'Établissement public d'Aménagement Paris-Saclay, Lucien Chabason rappelle l'ordre du jour de la réunion :

- La concertation préalable de la ZAC de Corbeville
- La concertation préalable de la ZAC de Satory Ouest
- Saint-Quentin Est à Guyancourt
- Calendrier de la concertation de la charte de la ZPNAF

- Point sur la concertation préalable à la création de la ZAC de Corbeville

Rappel des éléments de la réunion publique du 30 mars 2017 :

La prise d'initiative de ZAC pour le quartier de Corbeville a été votée au Conseil d'Administration du 30 juin 2016.

D'une superficie de 106 hectares (74 % sur la commune d'Orsay et 20 % sur la commune de Saclay), ce projet est situé au cœur du sud plateau. Il est traversé par le corridor écologique et la RD 128. Il accueille l'échangeur de Corbeville, qui doit faire l'objet d'un réaménagement afin de le mettre aux normes de sécurité routière actuelles.

Les objectifs du projet du secteur de Corbeville, qui fait l'objet d'une fiche dans le CDT « Paris-Saclay Territoire Sud » signé le 5 juillet 2016, sont :

- de développer un quartier mixte de logements, d'activités économiques, de services, de commerces et d'équipements, en particulier culturels et sportifs,
- d'aménager l'articulation entre les quartiers de l'École polytechnique et de Moulon,
- d'intégrer le quartier dans son environnement,
- de travailler les liens plateaux-vallée,
- d'intégrer la ligne 18 du Grand Paris et la ligne du bus express 9106 dans un maillage viaire reconfiguré.
- prévoir l'implantation d'un hôpital et d'un lycée international
- le réaménagement de l'échangeur.



L'enquête publique, l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale sont prévues pour 2018 avec un objectif d'approbation du dossier de ZAC en 2020.

3 ateliers « cartes sur table » sont programmés :

- Le 22 juin 2017, La mobilité dans le quartier de Corbeville
- 1 atelier en octobre (la date sera communiqué à la rentrée par l'Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay) Le rapport du quartier de Corbeville dans son environnement (plaine agricole, coteaux et patrimoine)
- Le 23 novembre 2017. La gestion hydrologique du quartier de Corbeville

Les associations souhaitent avoir un complément d'informations sur le téléphérique (le STIF ayant débuté une nouvelle étude sur la desserte en transport collectif sur le Plateau de Saclay depuis fin 2016), sur les lisières et le suivi biologique des espèces, sur l'implantation du lycée international et sur une évolution du PLU

L'Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay va organiser un atelier « cartes sur table » sur les lisières le 7 juin 2017 et une visite suivie d'une réunion sur le suivi biologique des espèces le 16 juin 2017.

Concernant :

- l'étude sur le téléphérique, l'Etablissement public d'aménagement rappelle que ce dossier relève de la compétence d'Ile-de-France Mobilité (ex Stif) qui mène actuellement une réflexion globale sur l'implantation de téléphériques en Ile-de-France ;

- une amélioration des transports collectifs sur le plateau, l'Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay rappelle que, depuis les lois de décentralisation, cette compétence relève des collectivités territoriales, en l'occurrence sur le territoire du Campus urbain, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay et la Région Ile-de-France par le biais d'Ile-de-France Mobilités.

L'Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay propose d'organiser à l'automne une réunion d'information et d'échanges spécifique de la desserte en bus et en RER B avec Ile-de-France Mobilité, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay et le transporteur Transdev) ;

- le projet d'implantation du lycée international, l'Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay précise que la décision est en attente de validation par la Région Ile-de-France. Une hypothèse d'implantation sur Satory et sur la commune de Palaiseau sont à l'étude ;

-une évolution des PLU sur les communes d'Orsay et Saclay : aucune modification n'est actuellement prévue. L'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay travaille avec les mairies sur une définition d'éventuelles modifications. En cas de modification les enquêtes publiques réglementaires seront menées par les communes en conformité avec le code de l'urbanisme.



- Point sur la concertation préalable de la ZAC de Satory

L'Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay présente les modalités de la concertation mise en place depuis la prise d'initiative de ZAC en juin 2014 :

- deux séminaires publics sur l'urbanisme et l'environnement ; ainsi que sur l'architecture qui se sont tenus le 26 janvier 2016 ;
- des ateliers « Cartes sur table » qui se sont tenus le 4 mai et le 10 septembre 2015, et le 9 mars 2017, en présence des usagers du site de Satory Ouest et des associations;
- une exposition publique de présentation du projet d'aménagement de la ZAC en mairie de Versailles du 23 mars au 29 avril 2017 ;
- des réunions régulières avec les associations pendant lesquelles le projet de ZAC était à l'ordre du jour.
- Une réunion publique de clôture de la concertation préalable est organisée le 3 juillet 2017 à Versailles

Les associations souhaitent consulter l'étude d'impact et les études liées

L'Epa L'Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay indique précise que l'étude d'impact environnemental, qui est en cours de réalisation, et le bilan complet de la concertation, seront mis à la disposition du public à la rentrée 2017. Il indique également que l'enquête publique est prévue au cours du 1^{er} semestre 2018.

L'Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay propose d'organiser un atelier « Cartes sur table » de lecture de l'étude d'impact quand celle-ci sera mise à la disposition du public.

Les associations souhaite savoir pourquoi une partie du périmètre de la forêt Domaniale se trouve dans le périmètre de la ZAC.

L'Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay précise que la partie qui se trouve dans le périmètre de ZAC est celle qui accueillera le bassin de rétention des eaux de pluies dont la capacité devra être revue à la hausse afin d'assurer une gestion sécuritaire des eaux et la reconstitution de zones humides. C'est la raison pour laquelle cette partie est comprise dans le périmètre de la ZAC. Il indique qu'il n'est absolument pas prévu de construction dans la forêt Domaniale

- Point sur Saint-Quentin Est à Guyancourt

Le périmètre du projet et la programmation sont en cours de définition mais respectera les objectifs du CDT dire son nom complet et la date de sa signature, avec notamment une programmation tertiaire et du logement avec à l'horizon 2030, 2 800 à 2 900 logements.

Le nom de la future gare de la ligne 18 du métro du Grand Paris est « Saint-Quentin Guyancourt ».



L'association Adave souhaite connaître l'état d'avancement du projet de détournement de la D91 prévu au CDT re-citer son nom et sa date.

L'Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay indique que les études de trafic sont en cours de réalisation.

Les résultats et la suite à donner au projet devront être votés par le département des Yvelines et la communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines.

- Calendrier à venir de la concertation de la charte de la ZPNAF

La concertation sur la charte de la ZPNAF va débuter en juillet 2017 avec la mise en place d'une réunion de concertation et un atelier « Cartes sur table » avec l'ensemble des acteurs concernés : l'Etat, les collectivités, les exploitants agricoles et les associations.

Cette concertation, comme celle qui a eu lieu pour le programme d'actions, est pilotée par l'Etat avec l'association Terre et Cité missionnée et financée pour la conduire.

L'objectif est d'adopter la charte lors du prochain Comité de pilotage ZPNAF qui se tiendra en octobre 2017.

Les associations souhaitent être représentées au sein du comité de pilotage de la ZPNAF.

Lucien Chabason s'engage à relayer cette demande à la Sous-Préfète de Palaiseau

- Campus urbain : point sur les opérations en cours et à venir

Benoit Lebeau présente les différentes opérations et les travaux en cours et à venir à partir d'un PowerPoint qui a été diffusé, comme à l'habitude à l'issue de cette réunion, à l'ensemble des participants.

- Le Jardin Argenté

- Maîtrise d'ouvrage : EPA Paris-Saclay
- Maître d'oeuvre : Groupement D'Ici Là paysages & territoires, Alto Step (BET VRD), Biodiversita (BET écologie), GMGB et ATP (sous-traitants)
- Situation : quartier de Moulon
- Surface : 1,3 ha
- Début des travaux : fin 2016
- Livraison : septembre 2017

L'Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay a confié au groupement composé de D'Ici Là paysages & territoires, Alto Step (BET VRD), Biodiversita (BET écologie), GMGB et ATP (sous-traitants) la maîtrise d'œuvre des aménagements paysagers et techniques du Jardin Argenté.

- La Place du Lieu de Vie

Appel à projet : Conception d'un mobilier urbain innovant sur la place du lieu de vie afin de disposer d'un mobilier permettant :

- La protection des ruines
- La mise en valeur des ruines
- Favoriser des usages innovants
- Début des travaux : Printemps 2018
- Livraison de la place pour la livraison du bâtiment d'enseignement de la physique à l'automne 2018



- CentraleSupélec

- Maîtrise d'ouvrage : CentraleSupélec
- Conducteur d'opération : EPA Paris-Saclay
- Aménageur : EPA Paris-Saclay
- Architecte : OMA
- Surface : 47 000 m²
- Situation : quartier de Moulon / Gif-sur-Yvette
- Permis de construire accordé le 15 octobre 2014
- Livraison bâtiment A : septembre 2017

- QUAERO-LIMSI / CNRS

- Maîtrise d'ouvrage : Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)
- Aménageur : EPA Paris-Saclay
- Architecte : Vi-b Architecture
- Surface : 2 074 m² SHON
- Situation : projet urbain de Moulon / quartier du Belvédère
- Permis de construire accordé le 15 octobre 2014
- En chantier depuis février 2016
- Livraison : juillet 2017

- IPVF

- Maître d'ouvrage : SAS IPVF (EDF / TOTAL / Ecole Polytechnique / CNRS / Horiba Jobin Yvon / Air Liquide / Riber)
- Aménageur : EPA Paris-Saclay
- Architecte : Pargade architectes
- Développement et réalisation : Demathieu Bard Immobilier
- Surface : 12 000 m² dont 7 800 m² en première phase
- Situation : quartier de la Vauve (Ecole polytechnique) / Palaiseau
- Dépôt du permis de construire : 1er trimestre 2015
- Début du chantier : janvier 2016
- Livraison : juillet 2017

- ENS Paris-Saclay

- Maître d'ouvrage : Ecole normale supérieure de Paris-Saclay
- Aménageur : EPA Paris-Saclay
- Architecte : Renzo Piano Building Workshop
- Surface : 64 000 m²
- Situation : quartier de Moulon / Gif-sur-Yvette
- Dépôt du permis de construire : 17 décembre 2014
- Lancement du chantier : décembre 2016
- Livraison : automne 2018

- Parc de Moulon

- Maîtrise d'ouvrage : EPA Paris-Saclay
- Architecte : Le groupement West 8 / Sensini / Grontmij / Cuesta/ Les éclaireurs
- Surface : 4 hectares



- Début des travaux : 2017
- Livraison : été 2018

- Learning Center

- Maîtrise d'ouvrage : Université Paris-Saclay
- Maître d'ouvrage délégué : EPA Paris-Saclay
- Partenaires : Université Paris-Saclay, ENS Cachan, CentraleSupélec, Université Paris-Sud
- Aménageur : EPA Paris-Saclay
- Surface : 8 500 m²
- Situation : quartier de Moulon
- Désignation des candidats : été 2016
- Désignation du lauréat : février 2017
- Etudes de conception : début 2017 à mi 2018
- Début de chantier : mi 2018
- Livraison : Fin 2019 – début 2020

- Poste Source Enedis

- Maître d'ouvrage : Enedis
- Aménageur : EPA Paris-Saclay
- Surface : 4 500 m²
- Architecte : Explorations architecture
- Situation : quartier de la Vauve (Ecole polytechnique)
- Jury d'attribution : juin 2014
- Dépôt du permis de construire : 2ème trimestre 2015
- Lancement prévisionnel du chantier : 1er trimestre 2017
- Livraison : 2018

- Réseau de Chaleur

- Aménageur / Maître d'ouvrage / exploitant : EPA Paris-Saclay
- En cours de réalisation
- Raccordement des premiers abonnés : 2016
- Livraison du réseau et des différents ouvrages associés : 2017/2018